

VILLE DE DÉGELIS

(Nom de la municipalité)

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier, de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal le 6 mai 2024 à 19h00 heures au sous-sol du Centre culturel Georges Deschênes, situé au 367, avenue Principale à Dégelis.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante : PDM-6-2024

Nature et effets : Rendre réputé conforme la marge avant d'un nouveau garage sur l'Avenue Leclerc de 1,5 mètres au lieu de 5,66 mètres.

Identification du site concerné : Cette demande concerne la propriété située au 446 Avenue Principale et portant le numéro de lot 4 329 314 du Cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ à Déglis ce 16^e jour de avril 2024
Lise Quellet
signature

CERTIFICAT DE PUBLICATION

(CET AVIS DOIT ÊTRE PUBLIÉ AU MOINS QUINZE JOURS AVANT LA SÉANCE DU CONSEIL)

Je, soussigné (e), Lise Quellet de la municipalité
de Déglis, certifie sous mon serment d'office avoir publié
l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 avril 2024
entre 8h et 12 heures.

Je, soussigné (e) résidant à Déglis
certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le
faisant publier sur le site internet de la ville de Dégelis.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16 avril 2024

Lise Quellet
signature
Greffier-adj.
titre